



RAPPORT D'EXÉCUTION ET DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

2016 G21220

1- IDENTIFICATION						No: 05512G2151198
Numéro de producteur: 000000037580	Nom, prénom:			3- PARCELLE		
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY	BURY (QUEBEC)			Code postal: J0B 1J0	No. 003	
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113	Représentant:			Tél.:	Sup. ou long. : 4	
2- LOCALISATION						4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE
Région écologique: Tenure: 200	Code unité d'évaluation: 2437-81-4082			Photo (1):		
Municipalité code: 41070	Nom: BURY (M)	Cadastre code : 0279	Nom: BURY	Rang code : 07	Nom: VII	Photo (2): 6B P.-7B P.-7C P.
Lot no: 4772996 4774317	No du PAF :			Échelle: 1:15000		
Prop no: 01			Feuillet: 21e05 ne			

5- Résultats et qualité des interventions													
Surface terrière résineux (m³/ha): 0	Surface terrière feuillus (m³/ha): 25												
Prélèvement total Surface terrière(%): 30													
Sentier de débardage (%): 15													
Blessures aux arbres ou aux plants (%): 0													
Nombre de semenciers ou tiges de qualité /ha :													
Nombre de tiges dégagées (R)/ha :													
Nombre de tiges dégagées (F)/ha :													
Nb tiges résiduelles / ha (R) :													
Nb tiges résiduelles / ha (F) :													
Coefficient de distribution total % :													
Largéur sentiers débardage 3.25	Espacement entre sentiers 21												
Nombre de microsites (qté/ha)													
Bassin de sédimentation (O/N)													
Cimes vertes % :													
Efficacité ou qualité du traitement (%): 110													
Période de réalisation : 2016-02-15													
% de la superficie traitée :													
Profondeur des fossés :													
Largeur de la surface de roulement :													
Occupation des andains (%)													
Travaux réalisés par : A.F.A Sommets													
Equipement utilisé Multi-fonctionnelle													
6- RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION													
Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock							
Total :													
7- TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE													
T E G	Code prod.	Unité	Technique			Exécution			Grand Total				
			Taux	Sous-total	Ré.d.(\$)	Total tec!	Bénif	Taux		Sous-total	Ré.d.(\$)	Total exec.	Bénif
G	8967	4.100	451	1849.10	0.00	1849.10	A	604	2476.40	0.00	2476.40	A	.4325.50
G	7901	4.100	121.00	496.10	0.00	496.10	A	0	0.00	0.00	0.00	A	496.10
Programme : AR-01			Montant total de l'aide financière: 2345.20						2476.40			4821.60	

8 - ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE LA BIODIVERSITÉ		11 - Réservé à l'Agence	10 - Attestation de l'Ingénieur forestier
Commentaires		L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée _____ À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au: _____	<input type="checkbox"/> J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont vérifiables et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence
9- AUTRES CRITÈRES D'APPÉCIACTION		Producteur forestier reconnu _____, et ce, pour un montant de _____ \$ Conseiller forestier accrédité <u>G</u> , et ce, pour un montant de <u>4821.60</u> \$ et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière	<input type="checkbox"/> J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPBMV de l'Agence
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ? : oui		L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée _____	<input type="checkbox"/> Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante : _____
FACTURATION FINALELes travaux ont été balisés avec du ruban rose Voir GPS ci-joint.		Signature de l'Agence _____ Date : _____	Tremblay,Jean tech.J Rapport d'exécution préparé par _____ 2016-04-01 Date _____
			Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de : _____ <u>G</u> Signature Ing. f. _____ No permis _____ Date _____
			No: 05512G2151198 16-04 1



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier associé à A.F.A DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION										No: 05512G2151198						
Numéro de producteur: 000000037580					Nom, prénom: BURY (QUEBEC)					3 - PARCELLE						
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY					Code postal: J0B 1J0					No. 003						
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113					Représentant:					Sup. ou long: 4						
2 - LOCALISATION										4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE						
Région écologique: Tenure: 200					Code unité d'évaluation: 2437-81-4082					Photo (1):						
Municipalité code: 41070 Nom: BURY (M)										Photo (2): 6B P.-7B P.-7C						
Cadastre code: 0279 Nom: BURY										Échelle: 1:15000						
Lot no: 4772996 4774317										Feuillet: 21e05 ne						
5 - DONNÉES FORESTIÈRES																
Nom du peuplement ERO																
Autre que peuplement																
Densité: A																
Âge 40																
Coefficient de distribution total:																
Couverture de broussaille:																
Période recommandée																
Taux mortalité ou % tiges affectées:																
Hauteur de la régénération (m)																
Hauteur de la plantation (m,cm) 14																
Hauteur de la broussaille (cm)																
Tiges ou microsites opprimés (%):																
Drainage																
Relief																
Texture:																
Profondeur																
Produit à utiliser																
6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES										7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ						
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volume m³ s./ha	S.T. résiduelle	S.T. enlevé	% à	Essence		Quantité	Type	Densité	Espacement		
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre												
ERR		745	20	150	23.3	21	9.9									
FRA		233	17	31	5.3	1	81.1			Total :				Objectif :		
BOJ		153	18	24	4	1	75									
HEG		21	28	11	1.3	1	23.1									
PET		30	24	11	1.3	0	100									
AR		120	16	9	0.7	0	100	Prog. AR-01	Code pr. 0967	Nom du traitement Éclaircie commerciale mart.feuill.	Unité 4.000	Taux Tech. 555.00	Taux Exec. 550.00	Total (\$) Tech. 2220.00	Total (\$) Exec. 2200.00	Total 4420.00
Total	0	0	1302	19	236	35.9	24	33.1								
										Montant total de l'aide financière:				2220.00	2200.00	4420.00
9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES										Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu						
CEFTM: Éclaircie commerciale avec martelage dans un peuplement de feuillus d'ombre. Récolté d'arbres d'essences commerciales qui nuisent aux arbres de qualité, afin d'améliorer la qualité de ce peuplement.										Je, soussigné(e), personnellement ou à titre de représentant(e) élément mandaté(e) et autorisé(e) à cette fin : ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence; DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement durable pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires; M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes ; M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, l'édit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans pour les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire pâture les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. NOTE: La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, mise en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (dégagement ou regarni), si ladite plantation a été prescrite avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans. RECONNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente " Demande de participation financière "; ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification ; M'ENGAGE dans l'éventualité de laaliéation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant celle aliénation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur ; CLAUSE PÉNALE. Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, advenant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexacts ou advenant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnaiss devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aura été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la superficie foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.						
Demande de participation financière																
Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes. En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissions que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur décrites et réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'accessibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissions que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.																
Producteur forestier reconnu _____																
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>																
Conseiller forestier au crédité _____																
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>																
Présence d'éléments particuliers de biodiversité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>																
Si oui, précisez : _____																
Site de reboisement en zone agricole Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/>																
Signature agronne _____ Date _____																
Préparé par: Tremblay, Jean toc'h Date : 2015-11-23																
Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de: _____																
Signature Ing. f. _____ No permis _____ Date _____																
Signé ce, _____ à _____ par: _____																



RAPPORT D'EXÉCUTION ET DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

2016G 21220

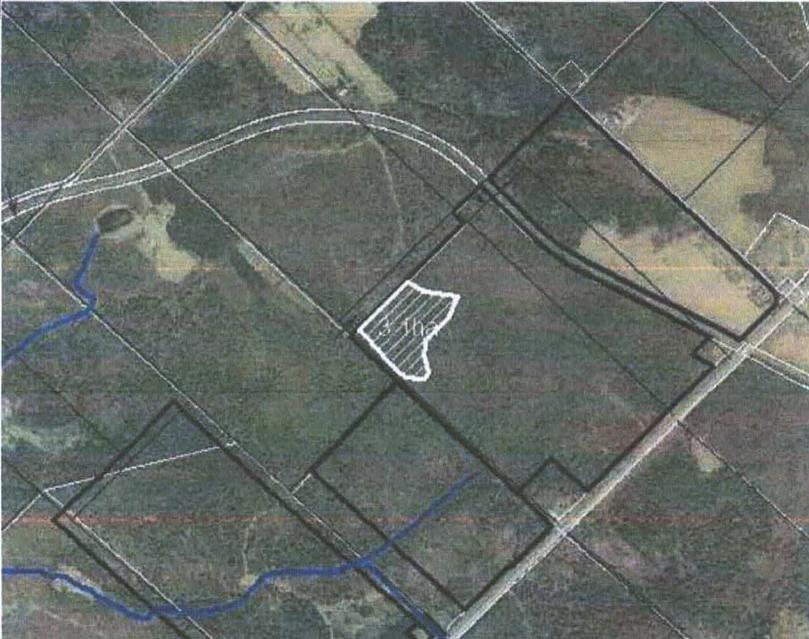
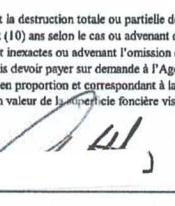
1- IDENTIFICATION						No: 05512G2151348																																																																																			
Numéro de producteur: 000000037580			Nom, prénom:																																																																																						
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY			BURY (QUEBEC)			Code postal: J0B 1J0																																																																																			
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113		Représentant:			Tél.: + Sup. ou long.: 3.1																																																																																				
2- LOCALISATION						4-PHOTO AÉRIENNE ET CART																																																																																			
Région écologique: Tenure: 200			Code unité d'évaluation: 2437-81-4082																																																																																						
Municipalité code: 41070 Nom: BURY (M)			Rang code : 07 Nom: VII			Photo (1):																																																																																			
Cadastre code : 0279 Nom: BURY			No du PAF : Prop no: 01			Photo (2): 6B P.-7B P.-7C P.																																																																																			
Lot no: 4772996 4774317						Échelle: 1:15000																																																																																			
						Feuillet: 21e05 ne																																																																																			
5- Résultats et qualité des interventions																																																																																									
<p>Surface terrière résineux (m²/ha): 6</p> <p>Surface terrière feuillus (m²/ha): 15</p> <p>Prélévement total Surface terrière(%): 32</p> <p>Sentier de débardage (%): 16</p> <p>Blessures aux arbres ou aux plants (%): 0</p> <p>Nombre de semenciers ou tiges de qualité /ha :</p> <p>Nombre de tiges dégagées (R)/ha :</p> <p>Nombre de tiges dégagées (F)/ha :</p> <p>Nb tiges résiduelles / ha (R):</p> <p>Nb tiges résiduelles / ha (F):</p> <p>Coefficient de distribution total % :</p> <p>Largeur sentiers débardage 3.25</p> <p>Espacement entre sentiers 21</p> <p>Nombre de microsites (qté/ha)</p> <p>Bassin de sédimentation (O/N)</p> <p>Cimes vertes % :</p> <p>Efficacité ou qualité du traitement (%): 100</p> <p>Période de réalisation : 2016-02-15</p> <p>% de la superficie traitée :</p> <p>Profondeur des fossés :</p> <p>Largeur de la surface de roulement :</p> <p>Occupation des andains (%)</p> <p>Travaux réalisés par : A.F.A Sommets</p> <p>Equipement utilisé : Multi-fonctionnelle</p>																																																																																									
6- RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION																																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Essence</th> <th>Quantité</th> <th>Type</th> <th>Densité (tiges/ha)</th> <th>Espacement (m)</th> <th>Pépinière</th> <th>Code de stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td colspan="7" style="text-align: center;">Total :</td></tr> </tbody> </table>								Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock																																											Total :																																
Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock																																																																																			
Total :																																																																																									
7- TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE																																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">T E G</th> <th rowspan="2">Code prod.</th> <th rowspan="2">Unité</th> <th colspan="4">Technique</th> <th colspan="4">Exécution</th> <th rowspan="2">Grand Total</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <th>Sous-total</th> <th>Réd.(\$)</th> <th>Total tech</th> <th>Bénéf.</th> <th>Taux</th> <th>Sous-total</th> <th>Réd.(\$)</th> <th>Total exec.</th> <th>Bénéf.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>G</td><td>8971</td><td>3.100</td><td>451</td><td>1398.10</td><td>0.00</td><td>1398.10</td><td>A</td><td>476</td><td>1475.60</td><td>0.00</td><td>1475.60</td></tr> <tr><td>G</td><td>7901</td><td>3.100</td><td>121.00</td><td>375.10</td><td>0.00</td><td>375.10</td><td>A</td><td>0</td><td>0.00</td><td>0.00</td><td>0.00</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>								T E G	Code prod.	Unité	Technique				Exécution				Grand Total	Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénéf.	Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total exec.	Bénéf.	G	8971	3.100	451	1398.10	0.00	1398.10	A	476	1475.60	0.00	1475.60	G	7901	3.100	121.00	375.10	0.00	375.10	A	0	0.00	0.00	0.00																																				
T E G	Code prod.	Unité	Technique				Exécution				Grand Total																																																																														
			Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénéf.	Taux	Sous-total	Réd.(\$)		Total exec.	Bénéf.																																																																												
G	8971	3.100	451	1398.10	0.00	1398.10	A	476	1475.60	0.00	1475.60																																																																														
G	7901	3.100	121.00	375.10	0.00	375.10	A	0	0.00	0.00	0.00																																																																														
Programme : AR-01			Montant total de l'aide financière:			1773.20				1475.60		3248.80																																																																													
8 - ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE LA BIODIVERSITÉ								10 - Attestation de l'ingénieur forestier																																																																																	
Commentaires								<input type="checkbox"/> J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont vérifiables et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence																																																																																	
<p>9- AUTRES CRITÈRES D'APPRECIATION</p> <p>Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ? : OUI</p> <p>FACTURATION FINALE</p> <p>Les travaux ont été balisés avec du rubanROSE. Voir GPS ci-joint.</p>								<input type="checkbox"/> J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence																																																																																	
<p>Producteur forestier reconnu _____, et ce, pour un montant de _____ \$</p> <p>Conseiller forestier accrédité _____, et ce, pour un montant de _____ \$</p> <p>et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière</p> <p>L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée _____</p> <p>Signature de l'Agence _____</p> <p>Date : _____</p>								<input type="checkbox"/> Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante :																																																																																	
								<p style="text-align: right;">Tremblay, Jean tech.i Rapport d'exécution préparé par 2016-04-01 Date</p> <p>Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de :</p> <p style="text-align: right;">Signature Ing. f. No permis _____ Date _____</p>																																																																																	
								<p>No: 05512G2151348 16-04-1</p>																																																																																	



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie

Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION										No: 05512G2151348						
Numéro de producteur: 000000037580					Nom, prénom: BURY (QUEBEC)					3 - PARCELLE						
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY					Code postal: J0B 1J0					No. 005						
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113					Représentant:					Sup. ou long.: 3,1						
2 - LOCALISATION										4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE						
Région écologique: 200 Tenure: 200 Code unité d'évaluation: 2437-81-4082 Municipalité code: 41070 Nom: BURY (M) Cadastre code : 0279 Nom: BURY Lot no: 4772996 4774317										Photo (1): Photo (2): 6B P.-7B P.-7C Échelle: 1:15000 Feuillet: 21e05 ne						
5 - DONNÉES FORESTIÈRES																
Nom du peuplement ERR(F) Autre que peuplement Densité: A Âge 40 Coefficient de distribution total: Couverture de broussaille: Période recommandée Taux mortalité ou % tiges affectées: Hauteur de la régénération (m) Hauteur de la plantation (m,cm) 14 Hauteur de la broussaille (cm) Tiges ou microsites opprimées (%): Drainage Relief Texture: Profondeur Produit à utiliser																
6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES										7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ						
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volum	S.T.	S.T.	% à	Essence		Quantité	Type	Densité	Espacement		
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre	m³ s./ha	m²/ha	résiduelle	enlevé								
ERR		701	18	107	18	12.5	30.6									
PRU		252	19	37	7	6	14.3									
EG		71	23	23	3	1	66.7		Total :					Objectif:		
BOJ		15	30	7	1	0.5	50									
SAB		193	12	7	2	0	100									
Total	0	0	1232	18	181	31	20	35.5								
										Montant total de l'aide financière: 1720.50					1705.00	3425.50
9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES										Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu						
RJF: Coupe de jardinage avec martelage dans un peuplement feuillé. Récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans le but de perpétuer le peuplement, sans jamais avoir recours à sa coupe totale.										ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence; DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires; M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes ; M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux mal réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans pour les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire paître les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. NOTE: La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, mise en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (dégagement ou regarni), si ladite plantation a été prescrite avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans. RECONNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente "Demande de participation financière"; ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification ; M'ENGAGE dans l'éventualité de l'allégnation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant telle allégnation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur ;						
										CLAUSE PÉNALE						
										Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, devant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou devant un que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ou devant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnaissais devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aura été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la propriété foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.						
										 Date : <u>29 juillet 2016</u> Témoins <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>						
										Présence d'éléments particuliers de biodiversité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, précisez :						
										Site de reboisement en zone agricole Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Signature agronome _____ Date _____						
										Préparé par: Tremblay, Jean tech.f. Date : 2016-01-19 Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de: 05-037 2016-01-20 Signature Ing. f. No permis Date						
										Signé ce: _____ à _____ par : X No: 05512G2151348						



RAPPORT D'EXÉCUTION ET DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

2015 G 21211

1- IDENTIFICATION						No: 05512G2140361
Numéro de producteur: 000000037580	Nom, prénom:				Code postal: J0B 1J0	3- PARCELLE
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY	BURY (QUEBEC)				Tél.: /	No. 002
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113	Représentant:					Sup. ou long.: 0.7
2- LOCALISATION						4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE
Région écologique: Région: 200	Code unité d'évaluation: 2437-81-4082			Photo (1):		
Municipalité code: 41070	Nom: BURY (M)	Rang code: 07	Nom: VII	Photo (2): 6B P.-7B P.-7C P.		
Cadastre code : 0279	Nom: BURY	Lot no: 4772996		No du PAF :	Prop no: 01	Échelle: 1:15000
						Feuille: 21e05 ne

5- Résultats et qualité des interventions														
Surface terrière résineux (m³/ha) :														
Surface terrière feuillues (m³/ha) :														
Prélèvement total Surface terrière(%) :														
Sentier de débardage (%) :														
Blessures aux arbres ou aux plants (%) :														
Nombre de semenciers ou tiges de qualité /ha :														
Nombre de tiges dégagées (R)/ha :														
Nombre de tiges dégagées (F)/ha :														
Nb tiges résiduelles / ha (R) :														
Nb tiges résiduelles / ha (F) :														
Coefficient de distribution total % :														
Largeur sentiers débardage														
Espace entre sentiers														
Nombre de microsites (qté/ha)														
Bassin de sédimentation (O/N)														
Cimes vertes % :														
Efficacité ou qualité du traitement (%) :	100													
Période de réalisation :	2015-11-18													
% de la superficie traitée :														
Profondeur des fossés :														
Largeur de la surface de roulement :	8													
Occupation des andains (%)														
Travaux réalisés par :	Propriétaire													
Equipement utilisé	Pelle mécanique													
6- RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION														
Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espace (m)	Pépinière	Code de stock								
Total :														
7- TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE														
T E G	Code prod.	Unité	Technique			Exécution			Grand Total					
			Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénif	Taux		Sous-total	Réd.(\$)	Total exec.	Bénif	
G	1082	0.812	230	186.76	0.00	186.76	A	1980	1607.76	0.00	1607.76	A	1794.52	
Programme : AR-01			Montant total de l'aide financière:			186.76				1607.76				1794.52

8 - ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE LA BIODIVERSITÉ		11 - Réservé à l'Agence		10 - Attestation de l'Ingénieur forestier	
Commentaires		L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée		<input checked="" type="checkbox"/> J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont vérifiables et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence	
9- AUTRES CRITÈRES D'APPÉCIATION		A cet égard, l'Agence accorde une participation financière au:		<input type="checkbox"/> J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence	
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ? : oui		Producteur forestier reconnu _____, et ce, pour un montant de _____ \$		<input type="checkbox"/> Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante :	
FACTURATION FINALE		Conseiller forestier accrédité: _____ et ce, pour un montant de <u>1794.52</u> \$		Tremblay, Jean tech.i Rapport d'exécution préparé par 2015-11-23 Date	
		et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière		Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de :	
		L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée			
		Signature de l'Agence _____		Signataire Ing. f. <u>87055</u> No permis	
		Date : _____		<u>12/11/2016</u> Date	
No: 05512G2140361 15-11-1					



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie

Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION										No: 05512G2140361							
Numéro de producteur: 000000037580					Nom, prénom: BURY (QUEBEC)					3 - PARCELLE							
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY					Code postal: J0B 1J0					No. 002							
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113					Représentant:					Sup. ou long.: 0.7							
2 - LOCALISATION										4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE							
Région écologique: Tenure: 200 Municipalité code: 41070 Nom: BURY (M) Cadastre code : 0279 Nom: BURY Lot no: 4772996										Code unité d'évaluation: 2437-81-4082 Rang code : 07 Nom: VII No du PAF : Prop no: 01							
5 - DONNÉES FORESTIÈRES										Photo (1): Photo (2): 6B P.-7B P.-7C Échelle: 1:15000 Feuillet: 21e05 ne							
Nom du peuplement PES(F) Autre que peuplement Densité: A Âge: 30 Coéfficient de distribution total: Couverture de broussaille: Période recommandée Taux mortalité ou % tiges affectées: Hauteur de la régénération (m) Hauteur de la plantation (m,cm) 11 Hauteur de la broussaille (cm) Tiges ou microsites opprimées (%): Drainage 2 : bon Relief 3-Bas versant Texture: Profondeur Produit à utiliser																	
6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES										7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ							
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volume m3 s./ha	S.T. m2/ha	S.T. résiduelle	% à enlever	Essence		Quantité	Type	Densité	Espacement			
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre													
Total :											Objectif :						
8 - TRAITEMENTS																	
Prog.	Code pr.	Nom du traitement			Unité	Taux Tech.	Taux Exec.	Total (\$) Tech.	Total (\$) Exec.	Total							
AR-01	1082	Construction de chemin			1.200	230.00	1980.00	276.00	2376.00	2652.00							
Total											Montant total de l'aide financière:						
276.00											2376.00	2652.00					
9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES										Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu							
VFC: Construction d'une voirie forestière pour faciliter la réalisation des interventions sylvicoles et la récupération de matière ligneuse. VFA: Amélioration d'une voirie forestière pour faciliter la réalisation des interventions sylvicoles et la récupération de matière ligneuse.										Je, soussigné(e), personnellement ou à titre de représentant(e) déunt mandaté(e) et autorisé(e) à cette fin : ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence; DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires; M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes ; M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans pour les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire paître les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. NOTE: La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, mise en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (dégagement ou regarni), si ladite plantation a été prescrite avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans. RECOGNNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente " Demande de participation financière " ; ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification ; M'ENGAGE dans l'éventualité de l'aliénation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant telle aliénation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur ; CLAUSE PÉNALE Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, advenant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ou advenant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnaiss devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aurait été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la superficie foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.							
Demande de participation financière																	
Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes. En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur dûment réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux obligations de la consommation.																	
Producteur forestier reconnu Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Conseiller forestier accrédité <i>S.H.</i> Date : 17 Novembre 2014 Technique <input checked="" type="checkbox"/> Exécution <input checked="" type="checkbox"/>																	
Présence d'éléments particuliers de biodiversité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, précisez :																	
Site de reboisement en zone agricole Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Signature agronome _____ Date _____																	
Préparé par: Tremblay, Jean tech.f Date : 2014-11-12 Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de: <i>S.H.</i> <i>Signature Ing. f.</i> <i>09-06</i> <i>17 Novembre</i> No permis _____ Date _____										Signé ce 12 Nov 2014 à <i>Gatineau</i> par: <i>P. J. Tremblay</i> No: 05512G2140361							



RAPPORT D'EXÉCUTION ET DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE
Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

2015 G 21206

1- IDENTIFICATION						No: 05512G2150823
Numéro de producteur: 00000037580	Nom, prénom:]					3- PARCELLE
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY	BURY (QUEBEC)			Code postal: J0B 1J0	No. 000	
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113	Représentant:			Tél.: (Sup. ou long.: 53.1	
2- LOCALISATION						4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE
Région écologique: Tenure: 200	Code unité d'évaluation: 2437-81-4082					Photo (1):
Municipalité code: 41070 Nom: BURY (M)						Photo (2): 6B P.-7B P.-7C P.
Cadastre code : 0279 Nom: BURY	Rang code : 07 Nom: VII					Échelle: 1:15000
Lot no: 4772996 4774317	No du PAF :			Prop no: 01		Feuillet: 21e05 ne

5- Résultats et qualité des interventions		
Surface terrière résineux (m³/ha) :		
Surface terrière feuillus (m³/ha) :		
Prélèvement total Surface terrière(%) :		
Sentier de débardage (%) :		
Blessures aux arbres ou aux plants (%) :		
Nombre de semenciers ou tiges de qualité /ha :		
Nombre de tiges dégagées (R)/ha :		
Nombre de tiges dégagées (F)/ha :		
Nb tiges résiduelles / ha (R) :		
Nb tiges résiduelles / ha (F) :		
Coefficient de distribution total % :		
Largeur sentiers débardage		
Espace entre sentiers		
Nombre de microsites (qté/ha)		
Bassin de sédimentation (O/N)		
Cimes vertes % :		
Efficacité ou qualité du traitement (%) :		
Période de réalisation :	2015-06-18	
% de la superficie traitée :		
Profondeur des fossés :		
Largeur de la surface de roulement :		
Occupation des andains (%)		
Travaux réalisés par :	A.F.A Sommets	
Equipement utilisé		

6- RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION						
Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock
Total :						

T E G	Code prod.	Unité	Technique				Exécution				Grand Total		
			Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénif	Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total exec	Bénif	
G	1200	1.000	190	190.00	0.00	190.00	A	0	0.00	0.00	0.00	A	190.00

Programme : AR-01 Montant total de l'aide financière: 190.00 0.00 190.00

8 - ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE LA BIODIVERSITÉ		11 - Réservé à l'Agence	10 - Attestation de l'ingénieur forestier
Commentaires		L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée _____ A cet égard, l'Agence accorde une participation financière au : _____	<input type="checkbox"/> J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont vérifiables et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence <input type="checkbox"/> J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence <input type="checkbox"/> Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante : _____ <p style="text-align: right;">Tremblay,Jean tech.i Rapport d'exécution préparé par 2015-06-19 Date</p> <p style="text-align: right;">Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de :  Signature Ing. f. 05-034 2015-06-19 No permis Date</p>
9- AUTRES CRITERES D'APPRECIATION		Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ? : OUI FACTURATION FINALE Producteur forestier reconnu _____, et ce, pour un montant de _____ \$ Conseiller forestier accrédité <u>G</u> , et ce, pour un montant de <u>190.00</u> \$ et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière _____ L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée _____ Signature de l'Agence _____ Date : _____	
<p style="text-align: right;">Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de :  Signature Ing. f. 05-034 2015-06-19 No permis Date</p> <p style="text-align: right;">No: 05512G2150823 15-06 1</p>			



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier agrémenté : A.F.A DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION								3 - PARCELLE						
Numéro de producteur: 000000037580				Nom, prénom:				No: 05512G2150823						
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY				BURY (QUEBEC)				Code postal: J0B 1J0						
Tél.travail:	Tél.rés.: (819)872-1113			Représentant:			Tél.: (
2 - LOCALISATION								4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE						
Région écologique: 200				Code unité d'évaluation: 2437-81-4082				Photo (1):						
Municipalité code: 41070		Nom: BURY (M)		Rang code : 07		Nom: VII		Photo (2): 6B P.-7B P.-7C						
Cadastre code : 0279		Nom: BURY		No du PAF :		Prop no: 01		Échelle: 1:15000						
Lot no: 4772996 4774317								Feuillet: 21e05 ne						
5 - DONNÉES FORESTIÈRES								Photo (3):						
Nom du peuplement														
Autre que peuplement														
Densité:														
Âge														
Coefficient de distribution total:														
Couverture de broussaille:														
Période recommandée														
Taux mortalité ou % tiges affectées:														
Hauteur de la régénération (m)														
Hauteur de la plantation (m,cm)														
Hauteur de la broussaille (cm)														
Tiges ou microsites opprimées (%):														
Drainage														
Relief														
Texture:														
Profondeur														
Produit à utiliser														
6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES								7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ						
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volume m ³ s./ha	S.T. m ² /ha	S.T. résiduelle	% à enlever	Essence	Quantité	Type	Densité	Espacement	
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre										
Total									Total :		Objectif :			
								8 - TRAITEMENTS						
Prog.	Code pr.	Nom du traitement			Unité	Taux Tech.	Taux Exec.	Total (\$) Tech.	Total (\$) Exec.	Total				
AR-01	1200	Visite conseil			1.000	190.00	0.00	190.00	0.00	190.00				
								Montant total de l'aide financière:				190.00	0.00	190.00
9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES								Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu						
VISITE CONSEIL								Je, soussigné(e), personnellement ou à titre de représentant(e) détiens mandaté(e) et autorisé(e) à cette fin : ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence; DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires; M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes ; M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans après les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire paître les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, mise en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (dégagement ou regarni), si ladite plantation a été prescrite avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans. RECONNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente " Demande de participation financière " ; ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification ; M'ENGAGE dans l'éventualité de l'allégnation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant telle allégnation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur ; CLAUSE PÉNALE Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, advenant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ou advenant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnaissus devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aura été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la superficie foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.						
Demande de participation financière														
Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes. En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur dûment réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.														
Producteur forestier reconnu _____														
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>														
Conseiller forestier accrédité _____														
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>														
Présence d'éléments particuliers de biodiversité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>														
Si oui, précisez : _____														
Site de reboisement en zone agricole Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/>														
Signature agronome _____ Date _____														
Préparé par: Tremblay,Jean tech.f. Date : 2015-06-19														
Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de: <i>Dany Tremblay 05-037 2015-06-19</i>														
Signature leg. f. No permis Date _____														



RAPPORT D'EXÉCUTION ET DÉSIGNATION DU OU DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AGENCE

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

2015 G 21206

1- IDENTIFICATION						No: 05512G2140355
Numéro de producteur: Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113			Nom, prénom: F BURY, QC Code postal: J0B 1J0 Représentant: ; Tél.: ;			3- PARCELLE
						No. 000 Sup. ou long.: 53.1
2- LOCALISATION						4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE
Région écologique: 200 Municipalité code: 41070 Cadastre code : 0279 Lot no: 4772996 4774317			Tenure: 200 Nom: BURY (M) Nom: BURY Code unité d'évaluation: 2437-81-4082 Rang code : 07 Nom: VII No du PAF : Prop no: 01			Photo (1): Photo (2): 6B P.-7B P.-7C P. Échelle: 1:15000 Feuillet: 21e05 ne

5- Résultats et qualité des interventions																																																																																	
Surface terrière résineux (m³/ha) : Surface terrière feuillus (m³/ha) : Prélevement (%) : Semer de débardage (%) : Blessures aux arbres ou aux plants (%) : Nombre de semenciers ou tiges de qualité /ha : Nombre de tiges dégagées (R)/ha : Nombre de tiges dégagées (F)/ha : Nb tiges résiduelles / ha (R) : Nb tiges résiduelles / ha (F) : Coefficient de distribution total % : Largeur des bandes coupées Occupation des andains (%) Nombre de microsites (qté/ha) Bassin de sédimentation (O/N) Cimes vertes % : Efficacité ou qualité du traitement (%) : Période de réalisation : 2014-11-11 % de la superficie traitée : Profondeur des fossés : Largeur de la surface de roulement : Travaux réalisés par : A.F.A Sommets Équipement utilisé																																																																																	
6- RENSEIGNEMENTS SUR LA PLANTATION																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Essence</th> <th>Quantité</th> <th>Type</th> <th>Densité (tiges/ha)</th> <th>Espacement (m)</th> <th>Pépinière</th> <th>Code de stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total :</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock																																											Total :																												
Essence	Quantité	Type	Densité (tiges/ha)	Espacement (m)	Pépinière	Code de stock																																																																											
Total :																																																																																	
7- TRAVAUX EXÉCUTÉS ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE																																																																																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">T E G prod.</th> <th rowspan="2">Code</th> <th rowspan="2">Unité</th> <th colspan="4">Technique</th> <th colspan="4">Exécution</th> <th rowspan="2">Grand Total</th> </tr> <tr> <th>Taux</th> <th>Sous-total</th> <th>Réd.(\$)</th> <th>Total tech</th> <th>Bénéf.</th> <th>Taux</th> <th>Sous-total</th> <th>Réd.(\$)</th> <th>Total exc.</th> <th>Bénéf.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>G</td><td>1200</td><td>1.000</td><td>185</td><td>185.00</td><td>0.00</td><td>185.00</td><td>A</td><td>0</td><td>0.00</td><td>0.00</td><td>0.00</td><td>A</td><td>185.00</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				T E G prod.	Code	Unité	Technique				Exécution				Grand Total	Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénéf.	Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total exc.	Bénéf.	G	1200	1.000	185	185.00	0.00	185.00	A	0	0.00	0.00	0.00	A	185.00																																										
T E G prod.	Code	Unité	Technique				Exécution				Grand Total																																																																						
			Taux	Sous-total	Réd.(\$)	Total tech	Bénéf.	Taux	Sous-total	Réd.(\$)		Total exc.	Bénéf.																																																																				
G	1200	1.000	185	185.00	0.00	185.00	A	0	0.00	0.00	0.00	A	185.00																																																																				
Programme : AR-01			Montant total de l'aide financière: 185.00			0.00			185.00																																																																								

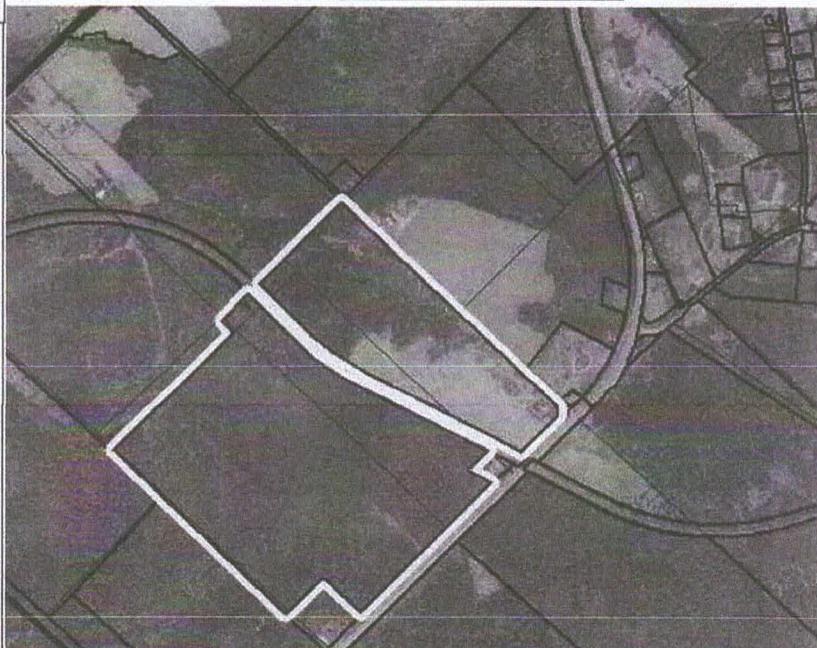
8 - ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE LA BIODIVERSITÉ		11 - Réservé à l'Agence		10 - Attestation de l'Ingénieur forestier	
Commentaires		L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée _____. A cet égard, l'Agence accorde une participation financière au: _____		<input type="checkbox"/> J'atteste que tous les renseignements qui apparaissent dans ce rapport sont vérifiés et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence <input type="checkbox"/> J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence <input type="checkbox"/> Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante : _____	
9- AUTRES CRITÈRES D'APPÉCIACTION		Producteur forestier reconnu_____, et ce, pour un montant de_____ \$ Conseiller forestier accrédité <u>G</u> , et ce, pour un montant de <u>190.00</u> \$ et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire(s) de sa participation financière		Tremblay,Jean tech.f. Rapport d'exécution préparé par _____ 2014-11-12 Date _____ Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de : Signature Ing. f. _____ No permis _____ Date _____	
Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ? : oui FACTURATION FINALE		L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et la demande de participation financière présentée _____ Signature de l'Agence _____ Date : _____			
No: 05512G2140355 14-11-11					



PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie

Conseiller forestier accrédité : A.F.A DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION								No: 05512G2140355					
Numéro de producteur:				Nom, prénom: 1		E		3 - PARCELLE No. 000 Sup. ou long. : 53.1					
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY				BURY, QC	Code postal: J0B 1J0								
Tél.travail:	Tél.rés.: (819)872-1113		Représentant:			Tél.: {}							
2 - LOCALISATION								4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE					
Région écologique:				Tenure: 200		Code unité d'évaluation: 2437-81-4082		Photo (1): Photo (2): 6B P.-7B P.-7C Échelle: 1:15000 Feuillet: 21e05 ne					
Municipalité code:	41070	Nom: BURY (M)		Rang code:	07	Nom: VII							
Cadastre code :	0279	Nom: BURY		No du PAF :		Prop no: 01							
5 - DONNÉES FORESTIÈRES													
Nom du peuplement													
Autre que peuplement													
Densité:													
Âge													
Coéfficient de distribution total:													
Couverture de broussaille:													
Période recommandée													
Taux mortalité ou % tiges affectées:													
Hauteur de la régénération (m)													
Hauteur de la plantation (m,cm)													
Hauteur de la broussaille (cm)													
Tiges ou microsites opprimées (%):													
Drainage													
Relief													
Texture:													
Profondeur													
Produit à utiliser													
6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES								7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ					
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volume m ³ s./ha	S.T. résiduelle	S.T. enlever	% à enlever	Essence	Quantité	Type	Densité	Espacement
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre									
Total					Total :			Objectif:					
8 - TRAITEMENTS													
Prog.	Code pr.	Nom du traitement			Unité	Taux Tech.	Taux Exec.	Total (\$)	Total (\$)	Total			
AR-01	1200	Visite conseil			1.000	185.00	0.00	185.00	0.00	185.00			
Total									Montant total de l'aide financière:	185.00	0.00	185.00	
9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES								Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu					
VISITE CONSEIL EN COMPAGNIE DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT								Je, souigné(e), personnellement ou à titre de représentant(e) élément mandaté(e) et autorisé(e) à cette fin : ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence; DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier; M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires; M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes ; M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans pour les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire paître les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. NOTE: La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, coupe en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (débâgement ou regarni), si ladite plantation a été prescrite avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans. RECONNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente "Demande de participation financière"; ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification ; M'ENGAGE dans l'éventualité de l'aliénation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant telle aliénation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur ; CLAUSE PÉNALE Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, advenant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ou advenant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnais devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aura été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la superficie foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.					
Demande de participation financière													
Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière au fil de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur dédiées aux propriétaires. En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur dûment réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.													
Producteur forestier reconnu _____													
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>													
Conseiller forestier accrédité _____													
Date : _____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>													
Présence d'éléments particuliers de biodiversité : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>													
Si oui, précisez : _____													
Site de reboisement en zone agricole Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/>													
Signature agronne _____ Date _____													
Préparé par: Tremblay,Jean tech.f Date : 2014-11-10													
Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de:													
Signature Ing. f _____				No permis _____		Date _____		No: 05512G2140355					

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Confectionné par :

Les Consultants Beau Boisé

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR FORESTIER ET DE SA PROPRIÉTÉ

Nom du propriétaire : *John*

Adresse postale : 471, chemin Crossbury, Bury, Québec J0B 1J0

Téléphone : Résidence

Date de Naissance:

Numéro du producteur forestier : À venir

Numéro de la propriété : 01

Numéro du rapport d'exécution :

Localisation de la propriété : Matricule : 2437-81-4082

M.R.C. : Code : Municipalité : Code :

Cadastre	Rang	Lot	Vert/Blanc	Superficie forestière	Superficie totale en hectares
BURY	VII	P-6B	Vert	26.8	26.8
BURY	VII	P-7B	Vert	11.3	12.7
BURY	VII	P-7C	Vert	7.5	13.5
BURY	VII	7D	Vert	1.7	1.7
TOTAL				47.3	54.7

SECTION 2 — OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production forestière | <input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives |
| <input type="checkbox"/> Production d'arbres de Noël | <input type="checkbox"/> Autres (spécifiez) :
Résidence |
| <input type="checkbox"/> Acériculture | |
| <input type="checkbox"/> Aménagement de la faune | |

REMARQUES :

Avant d'entreprendre des travaux forestiers, vérifiez la réglementation en vigueur dans votre municipalité concernant la plantation et l'abattage d'arbres.

SECTION 3 — DESCRIPTION DE LA FORÊT / CARTOGRAPHIE

Propriété I



1:7000

Numéro de la carte forestière : 21 E 05 NE Échelle 1 : 7000

Numéro de la photo aérienne : Q07160-223

LÉGENDE :

Numéros d'unités territoriales	1-2-3
Ligne de peuplements	—
Bâtiments	v
Ligne hydroélectrique	z-z-z-z
Chemin forestier	—
Amélioration du chemin	=-=-=

SECTION 4 — DESCRIPTION DE LA FORÉT / DONNÉES FORESTIÈRES

N° du peupl.	Type du peuplement	Essences principales	Classe de densité et hauteur (m)	Classe d'âge	Superficie (hectares)
1	Bâtiments	Résidence et garage	-	-	0.7
2	Verger	Pommiers	-	-	0.9
3	Agricole abandonné	-	-	-	5.8
4	Sapinière (coupe partielle)	SAB, EPB, PET, ERR, PRU	Moyenne 12 mètres	50	5.1
5	Mélangé (R) (coupe partielle)	SAB, EPB, ERR, PET	Faible 12 mètres	40	4.3
6	Friche	SAB, THO épars	-	-	0.6
7	Peupleraie à sapins	PET, SAB, ERR	Très forte 12-17 mètres	30-50	5.2
8	Place de garde	-	-	-	0.5
9	Sapinière à feuillus intolérants	SAB, PET, ERR	Très forte 15 mètres	50	1.4
10	Mélangé (F) (coupe partielle)	ERR, PET, SAB	Moyenne 10-15 mètres	30-50	9.0
11	Peupleraie à sapins	PET, SAB, ERR	Très forte 14 mètres	50	6.8
12	Érablière à feuillus tolérants	ERR, ERS, BOJ	Très forte 15 mètres	70	2.3
13	Érablière à feuillus tolérants (c. p.)	ERR, BOJ, ERS, SAB	Moyenne 10-15 mètres	40-70	3.5
14	Érablière rouge	ERR, ERS, PET	Très forte 15 mètres	50	5.2
15	Mélangé (F) (coupe partielle)	ERR, BOJ, PET, SAB	Moyenne 14 mètres	50	2.4
16	Coupe partielle forte	ERR, SAB	Faible 4 mètres	10	1.0
TOTAL :					54.7

Infrastructures

On retrouve seulement une place de garde et un petit tronçon de chemin forestier. La partie Nord de la propriété est bornée par un chemin public donnant un bon accès à cette partie de la propriété.

Éléments sensibles pour fin de protection particulière

On ne retrouve pas de cours d'eau sur cette propriété. Le peuplement 7 est humide et on

SECTION 5 — TRAVAUX SUGGÉRÉS DE MISE EN VALEUR FORESTIÈRE DE LA PROPRIÉTÉ

N° du peuplement	Travaux suggérés et avis	Superficie (hectares)
3	Vérifier la possibilité de reboiser	5.8
4, 5	Récupérer le arbres morts	9.4
7	Récupérer les arbres renversés et éclaircie commerciale avec martelage dans le reste de la superficie	5.2
9	Éclaircie commerciale avec martelage	1.4
10	Récupérer le arbres morts ou renversés	9.0
11 et 14	Éclaircie commerciale avec martelage	12.0
12 et 13	Coupe d'assainissement	5.8
15	Récupérer le arbres morts ou renversés	2.4

NOTES :

Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux en autant qu'elle est annexée à ce document.

SECTION 6 — REMARQUES

Les peuplements 7, 9, 11, 12, 13, et 14 ont un bon potentiel forestier. Ces peuplements bénéficieraient de coupes d'éclaircies dans le but d'accélérer leur accroissement et améliorer leur qualité.

Les coupes partielles qui ont déjà été pratiquées dans les peuplements 4, 5 et 10 étaient de trop forte intensité.

prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

- De consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux ;
- De noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnaissais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

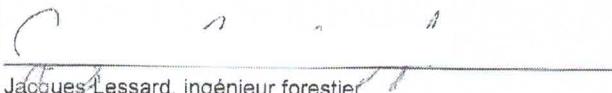



2010/03/18.

Date

J'ai Jacques Lessard, ingénieur forestier, élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée. Ce plan est valide jusqu'au 18 mars 2020 inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au Règlement relatif au Plan d'aménagement de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.


Jacques Lessard, ingénieur forestier


2010/03/18

Date

COORDONNÉES DE L'INGÉNIER FORESTIER :

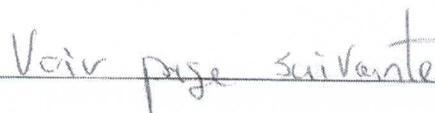
Nom :	Jacques Lessard	Numéro de permis de l'O.I.F.Q. : 79-58
Adresse :	473, chemin Harvey, Cookshire (Québec) J0B 1M0	
Téléphone :	(819) 875-5415	Cell : (819) 620-7019

Coupon de retour pour acquéreur de la propriété forestière qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier (à joindre à votre demande de statut) pour la propriété suivante :

Municipalité	Cadastre	Rang	Lot	Vert/Blanc	Superficie forestière	Superficie totale
Bury	Bury	VII	P-6B, P-7B, P-7C, 7D	Vert	47.3	54.7

Numéro de statut de producteur du vendeur :

Je reconnaissais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs.





REMARQUES SUR LA PROPRIÉTÉ

Avant d'effectuer des travaux sylvicoles sur votre propriété, vous devez consulter un ingénieur forestier, qui vous indiquera la faisabilité du projet et les techniques à utiliser pour réaliser adéquatement les traitements sylvicoles recommandés. La prescription sylvicole signée par l'ingénieur forestier servira alors de plans et devis pour l'exécution des travaux.

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à vous aider à prendre les décisions qui permettent de mettre en valeur votre propriété, ils sont indiqués à titre de suggestions. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il vous est recommandé :

- . de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- . de noter les interventions réalisées sur la propriété.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété : 01
 une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété : _____
 une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : _____
 Je m'engage à respecter tous les principes de la certification forestière FSC

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

X 2014-11-12
Signature du propriétaire ou représentant Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à :

1 471, CHEMIN CROSSBURY
BURY, QC
J0B 1J0

Ce plan est valide jusqu'au inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au Règlement numéro 9 de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Signature de l'ingénieur forestier Date Numéro du PAF

À compléter lors de la vente de la propriété :
Numéro de statut de producteur forestier du vendeur : _____
Je connais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs.

Signature de l'acquéreur Date

Conseiller forestier :

Aménagement forestier et agricole des Sommets
Siège social :
769, route 141 R.R 6,
Coaticook, QC J1A 2S5
Tél:(819)849-7048 Fax:(819)849-7049
e-mail : ogc@afasommets.qc.ca
Succursale :
57 Craig nord, bureau 102
Cookshire, QC J0B 1M0
Tél:(819)875-3715 Fax:(888)497-7927
e-mail: afa@afasommets.qc.ca

Ingénieur forestier :

No. permis de l'OIFQ : 97-010
Ingénieur forestier : Sylvain Drapeau, ing.f.
No. permis de l'OIFQ: 09-026
Ingénieur forestier: Denis Juncau ing.f.
No. permis de l'OIFQ: 05-037

Technicien forestier :



DONNÉES TECHNIQUES

No	Codes de Peuplements	Codes des Essences	S.T.	Code de Traitement	Superficie Ha.	Pente > 30%	Stocking > 40%
01	Bâtiments	Résidence et garage	-	-	0.7	N	-
02	Verger	Pommiers	-	-	0.9	N	-
03	Aa	-	-	-	5.8	N	-
04	S (cp)	SAB, EPB, PET, ERR, PRU	20	Recup.	5.1	N	N
05	M (R) (cp)	SAB, EPB, ERR, PET	14	Recup.	4.3	N	O
06	Fr	SAB, THO épars	-	-	0.6	N	N
07	PeS	PET, SAB, ERR	30	CAI	5.2	N	N
08	Place de garde	-	-	-	0.5	N	-
09	SFi	SAB, PET, ERR	26	CAI	1.4	N	N
10	M (F) (cp)	ERR, PET, SAB	16	Recup.	9.0	N	N
11	PeS	PET, SAB, ERR	34	CAI	6.8	N	N
12	ErFt	ERR, ERS, BOJ	28	CAI	2.3	N	N
13	ErFt (c. p.)	ERR, BOJ, ERS, SAB	26	CAI	3.5	N	N
14	Err	ERR, ERS, PET	32	CAI	5.2	N	N
15	M (F)(cp)	ERR, BOJ, PET, SAB	26	Recup.	2.4	N	N
16	Cp	ERR, SAB	-	-	1.0	N	N